



# MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 BREUIL-LE-VERT  
Tél. : 03 44 78 35 00 - Fax : 03 44 50 37 77 - Mail : [secretmairieblv@free.fr](mailto:secretmairieblv@free.fr)

BREUIL-LE-VERT, le 2 octobre 2017

## Objet : Augmentation du prix du repas à la cantine

Madame, Monsieur,

Fin août 2017, le Gouvernement a choisi de supprimer les CAE (Contrats Aidés au l'Emploi). Comme beaucoup d'autres communes, Breuil-le-Vert est impacté par cette décision brutale. En ce qui concerne notre cantine scolaire, le responsable de cuisine est assisté d'un personnel en contrat aidé dont le renouvellement était prévu le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Nous avons donc dû réagir très vite et pour cela nous avons plusieurs solutions ;

- 1) **Solution n°1** : supprimer le poste d'aide cuisinier et donc diminuer de façon drastique le nombre d'enfants (au moins 40 enfants) pouvant être accueillis à la cantine. Cela s'avérerait impossible.
- 2) **Solution n°2** : titulariser l'aide cuisinier avec une charge financière supplémentaire de 7 700 € par an.

C'est cette deuxième solution qui a été retenue mais nous devons envisager plusieurs propositions pour supporter cette charge nouvelle.

- 1) **Proposition n°1** : supporter l'intégralité du surcoût dans le budget municipal.
- 2) **Proposition n°2** : augmenter le taux de la seule taxe foncière de 1,5%.
- 3) **Proposition n°3** : augmenter le prix du repas de 40 cts mais pour ne pas trop impacter les familles prévoir l'augmentation en 2 étapes : 20 cts dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et 20 cts à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Cette charge représenterait 4,80 € par mois supplémentaires pour une famille dont l'enfant prend 4 repas par semaine à la cantine.

Les élus ont écarté la proposition n°1 car d'autres charges importantes vont venir grever notre budget. Nous avons également refusé la proposition n°2 qui impactait les propriétaires et les locataires mais aussi de très nombreux retraités.

Nous avons donc opté pour **la proposition n°3**. Nous sommes conscients de la charge supplémentaire qui va peser sur les familles mais il nous paraît juste de faire peser cette nouvelle charge en priorité sur les usagers. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que l'aide cuisinier aura un emploi plus stable. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, le prix du repas sera donc de 4,06 € pour les habitants de Breuil-le-Vert et de 4,30 € pour les habitants extérieurs.

**J.P VICHARD**

Maire de Breuil le Vert  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes du Clermontois